

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

de la

COMMISSION D'HYGIENE ET SECURITE

EN 1969

La Commission d'Hygiène et Sécurité du Centre du BOUCHET a tenu deux séances au cours de l'année : le 18 février et le 17 juin .

L'examen des statistiques d'accidents du travail n'a pas attiré de remarques particulières ; aucun accident grave n'est à déplorer . La comparaison des années 1968 et 1969 s'établit comme suit :

:	:	:	:	:	:
:	: AT avec	: jours	: Taux de	: Taux de	:
:	: Arrêt	: d'arrêt	: fréquence	: gravité	:
:	:	:	:	:	:
: 1968	: 33	: 797	: 4,28	: 1,03	:
: 1969	: 28	: 501	: 3,81	: 0,68	:
:	:	:	:	:	:

Le Médecin du Centre a informé la Commission des résultats d'analyse d'U dans les urines ; il n'a relevé aucune contamination interne significative .

La manutention des fûts radioactifs, (concentrés de Th, déchets issus du traitement de l'Uranothorianite) a fait l'objet d'une étude attentive en raison des risques qu'elle présente, particulièrement au chargement des cartons. Le rôle de la Société INFRATOME dans l'enlèvement des déchets a été précisé. Des dispositions ont été prises pour limiter le risque d'accident et d'irradiation du personnel dans ces opérations de manutention.

• La Commission s'est préoccupée des conditions d'hygiène dans les locaux de la cantine du Centre : surveillance médicale du personnel de service, contrôle vétérinaire des denrées et de leur conditionnement, aménagement des locaux, enlèvement des ordures . Elle s'est déclarée satisfaite des progrès réalisés sur ces différents points .